

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE ESSEC - EPSCI

>>> Versement de taxe d'apprentissage à l'ESSEC et/ou à l'EPSCI supérieur à 500€

- **Invitations à une sélection d'événements** parmi les manifestations organisées par :

Le Club ESSEC RH

Présidé par Jean-Marie Peretti, ce club rassemble des professionnels des RH et organise des conférences, dans les locaux de l'ESSEC Management Education au CNIT à La Défense de 18h30 à 20h30, pour développer ses connaissances et son réseau. Comptes-rendus des conférences sur http://essec.typepad.fr/essec_blog_rh

Les Matins de l'Innovation d'ISIS-ESSEC

L'Institut Stratégie, Innovation et Services du Groupe ESSEC vous invite à des petits-déjeuners professionnels et scientifiques consacrés aux questions de management des services, de gestion de l'innovation et de design management. Plus d'information sur : www.essec-serviceinnovation.com

L'association « Les Mardis de l'ESSEC »

Elle organise des débats et des conférences avec les personnalités politiques, économiques et culturelles qui font et défont l'actualité et un public composé en majorité d'étudiants. Année après année, « Les Mardis de l'ESSEC » sont devenus la première tribune étudiante de France. Les débats ont lieu dans le grand amphi de l'ESSEC à Cergy, en général un mardi à 20h. Une fois par mois, ces conférences ont lieu à la Maison des ESSEC à Paris. Plus d'information sur : www.mardis-essec.com

- **Accès privilégié aux publications du Groupe ESSEC**

Actes et extraits vidéo de colloques, bulletin et annuaire du Centre de Recherche du Groupe ESSEC, La newsletter de l'ESSEC Management Education (formation permanente), L'International Newsletter du Groupe ESSEC...

- **Interface personnalisée selon vos objectifs**

- >> **Recrutement** (stages, apprentissage, VIE*, emplois) : proposez vos offres et communiquez auprès des étudiants
- >> **Formation permanente** : programmes pour universités d'Entreprises, Directions Générales et Stratégies, Executive MBA, Mastères Spécialisés et Master, programmes de Management Spécialisés, formations courtes...
- >> **Mécénat** : Chaires d'enseignement et de recherche, fonds de solidarité (bourses pour les étudiants), infrastructures (amphis, espaces collaboratifs, nouvelle bibliothèque)

Ce programme de reconnaissance propose aux entreprises d'établir des liens privilégiés et personnalisés avec le Groupe ESSEC. Pour des motifs légaux, il ne propose pas d'avantages tarifaires qui pourraient être considérés comme des compensations financières au versement de la taxe d'apprentissage. Cette taxe est en effet destinée uniquement au financement des coûts d'enseignement de nos programmes de formation initiale.

Contacts Direction Partenariats Entreprises & Développement

Partenariats : Nicolas Burckel, 01 34 43 39 53, burckel@essec.fr

Législation et optimisation de votre versement de taxe d'apprentissage :

Annie Pelletier, 01 34 43 31 09, pelletier@essec.fr

Internet (infos et téléchargement)

www.essec.fr/taxe